



Office de la propriété
intellectuelle
du Canada

Un organisme
d'Industrie Canada

Canadian
Intellectual Property
Office

An Agency of
Industry Canada



Trois choses que vous devez savoir au sujet de la propriété intellectuelle (PI)



Qu'est-ce que c'est?

- C'est une création originale : une invention utile, une œuvre musicale, votre blogue, votre logo.



Pourquoi la PI est-elle importante?

- Chaque fois que vous écrivez une chanson, réalisez une vidéo ou découvrez quelque chose de nouveau dans le cadre de votre projet pour Expo-sciences, vous faites désormais partie du club des créateurs canadiens.
- La PI — qu'il s'agisse de brevets, de droits d'auteur, de marques de commerce ou de dessins industriels — protège les droits que vous possédez sur ce que vous avez créé.
- Lorsque vous écrivez un blogue, vous devenez le propriétaire du contenu et vous avez des droits sur ce contenu.
- La PI protège aussi les droits des autres créateurs. Par exemple, vous ne pouvez pas télécharger des chansons sans l'autorisation du titulaire des droits connexes.



Que dois-je faire?

- L'Office de la propriété intellectuelle du Canada est l'organisme principalement responsable du régime de la propriété intellectuelle au Canada.
 - Il peut vous aider à protéger vos créations.
 - Renseignez-vous à www.opic.gc.ca/apprendresurlapi.

